



SOUSCRIPTION & RENOUVELLEMENT DE LICENCE UFOLEP

SAISON 2022 - 2023

Permanences tenues par

•

Linda CAUPAIN - 59, rue Passot - 27000 EVREUX

Tél.: 06 30 81 83 57 - mail: haddadlinda150@icloud.com

Dates des permanences sur le terrain de ROUVRES

- Lors des écoles de pilotages le samedi de 14 h à 17 h
- tous les dimanches A PARTIR DU 14 AOÛT de 14 h à 18 h
(confirmation d'ouverture terrain sur www.mcvesgre.com)

DOCUMENTS A FOURNIR

- Bulletin d'adhésion au Club à compléter et à signer
 - Formulaire de souscription Ufolep à compléter et à signer
 - Bulletin « assurance complémentaire de personnes » à compléter et à signer •
 - Certificat médical de moins de 1 an vous autorisant à pratiquer le moto-cross • La copie du CASM pour les nouveaux adhérents au Club
 - 1 enveloppe 17.5 X 25 (format moyen), à votre nom et adresse, timbrée à 1.60 € (tarif 20/100g) pour envoi licence et passeport
 - 1 photo d'identité
 - 1 autorisation parentale pour les enfants mineurs
 - 1 adresse mail (obligatoire)
 - 1 chèque à l'ordre du MC VESGRE
 - de **95 euros** pour la licence « adultes » (nés en 2004 et avant)
 - de **85 euros** pour la licence « jeunes » (nés de 2005 à 2010)
 - de **130 euros** pour la licence « enfants » (nés de 2011 et après)
 - de **17 euros** pour la licence « non pratiquant »
- (+ Option ASSURANCE COMPLEMENTAIRE « ASSURANCE DE PERSONNES/DOMMAGES CORPORELS »)

Pour les licences « Ecole de Pilotage ».

- Le tarif de 130 euros comprend l'ensemble des cours (goûter compris) qui sera donné tout au long de l'année.
- Il sera demandé une licence « non pratiquant » aux parents afin de pouvoir intervenir sur le terrain si besoin.